



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Normandie | 1995

---

## Louviers – La Vilette

Cyrille Billard

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12319>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

François Giligny, Cyrille Billard, « Louviers – La Vilette » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/12319>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Louviers – La Vilette

Cyrille Billard

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 4191**

Date de l'opération : 1994 - 1995 (SU)

Inventeur(s) : Giligny François

- 1 Le site de « La Vilette » à Louviers a pu être fouillé dans le cadre des travaux liés à la transformation en 2 x 2 voies de la route nationale 154. L'emprise des fouilles recouvre un chenal fossile de l'Eure, situé entre le versant est du plateau et une barre graveleuse héritée de la dernière période glaciaire. Le chenal est comblé par des formations fluviatiles holocènes, l'implantation humaine ayant eu lieu en fin de phase de comblement par des sédiments organiques argileux d'une zone marécageuse.
- 2 L'habitat néolithique devait être implanté sur la barre sablo-graveleuse, mais il n'en reste aucune trace avant d'atteindre les berges de la zone humide où les rejets détritiques sont très abondants. De plus, à cet emplacement, sur la berge occidentale du chenal, ont été aménagées des zones de remblais constitués de sables grossiers à concrétions calcaires, de mobilier archéologique, d'argile et de graviers provenant de la terrasse. En avant de cette zone de remblais, plusieurs creusements effectués par l'homme et empruntés par un courant d'eau continu ont piégé de nombreux bois présentant des traces de façonnage.
- 3 Vers le versant, une série de passerelles, dont les pieux sont conservés sur plus d'un mètre de profondeur, permettait de traverser le marécage (Fig. n°1 : Extrémité d'un poteau de passerelle). Cette partie de la zone humide comporte des creusements ainsi que de nombreux blocs de craie attestant l'exploitation de ces matériaux sur le versant proche. Dans cette zone proche du versant, le mobilier archéologique était très pauvre, hormis trois cornes d'aurochs, un fragment de bol ainsi qu'une ébauche de manche de hache (manche droit à tête arrière et poignée à butée), tous deux en bois d'érable (Fig. n°2 : Ébauche de manche de hache en cours de fouille). Les environs du site de « La Vilette » sont par ailleurs connus pour avoir livré deux sépultures collectives

(dont la célèbre sépulture de La Basse-Crémonville à Saint-Étienne-du-Vauvray) et un menhir, tous disposés à flanc de coteau.

- 4 Au total, le mobilier archéologique est très abondant (6 m<sup>3</sup>) et fait de ce site une référence pour le Néolithique moyen II dans le Bassin parisien. La céramique comprend peu de céramiques fines, quelques vases-supports, plusieurs statuettes anthropomorphes et une majorité de céramiques grossières et de plats à pain.
- 5 L'industrie lithique représente, avec deux mille deux cent cinquante-deux outils, la majeure partie du mobilier conservé. Les haches en silex local ne représentent qu'un tiers de l'outillage poli, le reste étant constitué de haches en silex tertiaire et en roches importées du Massif armoricain.
- 6 Un des intérêts majeurs du site réside dans l'abondance de l'outillage en os et en bois de cerf. La faune est dans un excellent état de conservation (étude par Anne Tressé) et les traces de découpe sont nettes. Les vestiges de gros bovidés dominent largement le reste des animaux. La chasse aux grands ruminants a constitué un appoint non négligeable. La présence de castor, de blaireau, de loup et d'ours évoque la recherche de fourrure.
- 7 Il faut signaler également la présence de vingt-deux restes humains épars (crânes et os longs).
- 8 Les résultats de la fouille mènent à une réflexion sur l'environnement naturel du site, le choix de l'implantation de l'habitat et enfin la question de la spécialisation économique du site où l'élevage semble tenir une place privilégiée.
- 9 Le site est réoccupé à l'époque gallo-romaine. Les témoins d'occupation sont une sépulture à incinération, l'aménagement de remblais et de limites parcellaires (fossés et clôtures).

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Extrémité d'un poteau de passerelle



Auteur(s) : Giligny, François. Crédits : ADLFI - Giligny, François (2004)

Fig. n°2 : Ébauche de manche de hache en cours de fouille



Auteur(s) : Giligny, François. Crédits : ADLFI - Giligny, François (2004)

## AUTEURS

CYRILLE BILLARD

SRA